

30 juillet 2019

Seconde prise de participation d'un montant de 612 millions CAD de CITIC Metal (465 millions USD) dans Ivanhoe Mines avec clôture prévue le 16 août 2019

67 millions CAD additionnels (51 millions USD) devant être reçus dans le même temps de Zijin Mining

À la clôture, Ivanhoe disposera d'une trésorerie d'environ 1,1 milliards CAD (860 millions USD)

PÉKIN, CHINE - Robert Friedland et Yufeng « Miles » Sun, Co-présidents d'Ivanhoe Mines, ont annoncé aujourd'hui la transaction de placement privé avec CITIC Metal Africa Investments Limited (CITIC Metal Africa), filiale directe de CITIC Metal Co., Ltd. (CITIC Metal), annoncée le 25 avril 2019, a maintenant obtenu tous les enregistrements et toutes les inscriptions nécessaires de la part des organismes de réglementation du gouvernement chinois et la clôture de la transaction est prévue pour le 16 août 2019.

À la clôture, Ivanhoe recevra de CITIC Metal Africa un produit brut de 612 millions CAD (environ 465 millions USD) et émettra 153 821 507 actions ordinaires à CITIC Metal Africa dans le cadre d'un placement privé à un prix de 3,98 CAD par action. CITIC Metal Africa détiendra alors environ 29,4 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Ivanhoe Mines. M. Friedland restera le deuxième actionnaire en importance d'Ivanhoe Mines, avec une participation d'environ 14,3 %.

Il s'agit du deuxième investissement majeur de CITIC Metal Africa dans Ivanhoe Mines, portant son investissement total dans Ivanhoe à environ 1 milliard USD et permettant à Ivanhoe de devenir un important producteur de cuivre et de zinc en RDC et un producteur majeur de métaux du groupe platine, de nickel et de cuivre en Afrique du Sud.

Le partenaire de coentreprise d'Ivanhoe dans le projet de cuivre Kamao-Kakula en République démocratique du Congo, Zijin Mining Group Co., Ltd., a exercé ses droits anti-dilution existants le 15 mai 2019, ce qui rapportera un produit supplémentaire à Ivanhoe de 67 millions CAD (environ 51 millions USD). Ces fonds seront reçus en même temps que le placement privé de CITIC Metal Africa. L'exercice par Zijin de ses droits anti-dilution était également au prix de 3,98 CAD par action et aura pour résultat que Zijin maintiendra sa participation de 9,8 % dans Ivanhoe Mines.

À la réception du produit combiné de plus de 679 millions CAD (environ 515 millions USD) de CITIC Metal et de Zijin, Ivanhoe disposera d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 1,1 milliards CAD (860 millions USD) et n'aura aucune dette importante.

Ce solde de trésorerie permet à Ivanhoe de financer intégralement sa part (environ 540 millions USD) des coûts en capital nécessaires pour la mise en production commerciale de la mine de cuivre de Kakula. La production initiale de concentré de cuivre issu de la mine de Kakula est actuellement prévue pour le troisième trimestre 2021.

À propos de CITIC Metal et de CITIC Limited

CITIC Metal Co., Ltd. est une filiale à part entière de CITIC Limited. En tant que branche de CITIC Limited dans le secteur des ressources et de l'énergie, CITIC Metal est spécialisée dans l'importation et la distribution de cuivre, zinc, métaux du groupe platine, produits à base de niobium, minerai de fer, charbon et métaux non ferreux, dans l'exportation d'argent, dans le négoce de produits sidérurgiques et dans les investissements dans des projets miniers et de métaux. Les investissements majeurs dans l'exploitation minière de CITIC Metal comprennent une participation de 15 % dans le projet de cuivre Las Bambas au Pérou et la direction d'un groupe chinois ayant acquis une participation de 15 % du producteur brésilien de niobium, CBMM.

CITIC Limited (SEHK: 267) est le plus grand conglomérat de Chine avec un actif total de plus de 900 milliards USD. Parmi ses diverses activités mondiales, CITIC Limited se concentre principalement sur les services financiers, les ressources et l'énergie, la fabrication, les contrats d'ingénierie et l'immobilier.

CITIC Limited est cotée à la Bourse de Hong Kong, où elle est un constituant de l'indice Hang Seng. CITIC Group Corporation, une entreprise publique chinoise, détient 58 % de CITIC Limited.

À propos d'Ivanhoe Mines

Ivanhoe Mines est une compagnie minière canadienne qui se concentre sur l'avancement de ces trois principaux projets en Afrique australe : le développement de nouvelles mines sur les gisements de cuivre de [Kamoa-Kakula](#) en République démocratique du Congo (RDC), le gisement de platine-palladium-nickel-cuivre-or de [Platreef](#) en Afrique du Sud, et le vaste réaménagement et la modernisation de la mine historique de zinc-cuivre-germanium-plomb de [Kipushi](#), également en RDC. Ivanhoe explore également de nouveaux gisements de cuivre sur ses permis [Western Foreland](#) détenus à 100 % en RDC, près du projet Kamoa-Kakula.

Contact

Investisseurs : Bill Trenaman +1.604.331.9834

Presse : Kimberly Lim +1.778.996.8510

Mise en garde concernant les informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué constituent des « déclarations prospectives » ou des « informations prospectives » au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et ces informations impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient conduire à des résultats, performances et réalisations de la société, de ses projets ou à des résultats de l'industrie sensiblement différents des résultats, performances et réalisations futurs qu'indiquent ou que laissent entendre ces déclarations prospectives ou ces informations prospectives. Ces déclarations se reconnaissent à l'utilisation de termes tels que « pouvoir », « devoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « prévoir », « croire », « planifier », « anticiper », « estimer », « planifié », « prédire » et d'autres termes similaires, ou encore au fait qu'elles indiquent que certaines mesures pourraient être, seront prises, certains événements pourraient se produire, se produiront ou certains résultats seront obtenus ou pourraient l'être.

Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter : (i) toutes les déclarations concernant le calendrier et l'achèvement prévu, le 16 août 2019, du placement privé prévu de 153 821 507 actions ordinaires en faveur de CITIC Metal Africa à un prix de 3,98 CAD par action pour un produit brut pour Ivanhoe d'environ 612 millions CAD ; (ii) des déclarations concernant le calendrier et l'achèvement, le 16 août 2019, de l'émission d'actions anti-dilution à Zijin Mining pour un produit de 67 millions CAD ; (iii) les déclarations concernant le solde de trésorerie d'Ivanhoe devant suffire à financer pleinement sa part (environ 540 millions USD) des coûts en capital nécessaires pour la mise en production commerciale de la mine de cuivre Kakula, et (iv) les déclarations concernant le deuxième investissement majeur de Citic Metal Africa dans Ivanhoe Mines, positionnant Ivanhoe au rang des principaux producteurs de cuivre et de zinc en RDC et de producteur majeur de métaux du groupe du platine, de nickel et de cuivre en Afrique du Sud.

Les déclarations prospectives et les informations prospectives comportent des risques et incertitudes importants ; elles ne doivent pas être considérées comme des garanties de performance ou de résultats futurs et ne constitueront pas nécessairement des indicateurs fiables de l'obtention ou non de ces résultats. Un certain nombre de facteurs pourraient avoir pour conséquence que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats mentionnés dans les déclarations prospectives, notamment les facteurs mentionnés dans « Facteurs de risque » et ailleurs dans le rapport de gestion de la société, ainsi que l'incapacité à obtenir les autorisations réglementaires en temps utile, la survenance d'événements inconnus ou inattendus conduisant à la non-satisfaction de conditions contractuelles, des changements imprévus apportés aux lois, aux règles ou à la réglementation et à leur application par les autorités compétentes, des manquements des parties à des contrats conclus avec la société à leurs obligations contractuelles, des conflits sociaux ou du travail, des variations dans les prix des matières premières, et l'incapacité des programmes ou des études d'exploration à obtenir les résultats prévus ou des résultats qui justifieraient et supporteraient la poursuite de l'exploration, des études, du développement ou de l'exploitation.

Bien que les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué soient fondées sur des hypothèses que la direction de la société juge raisonnables, la société ne peut pas garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont formulées à la date du présent communiqué de presse et sont, dans leur intégralité, expressément assorties des réserves apportées par la présente mise en garde. Sous réserve des lois sur les valeurs mobilières applicables, la société n'est tenue d'aucune obligation d'actualiser ou de réviser les déclarations prospectives figurant dans les présentes afin de tenir compte de circonstances ou d'événements se produisant après la date du présent communiqué.

Les résultats réels de la société pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans les présentes déclarations prospectives en raison des facteurs énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans le dernier rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et dans sa dernière notice annuelle.